



## • HÔTEL VALTIER DE CHOISEUL, DIT DU BREUIL DE SAINT-GERMAIN

Guide du Patrimoine, Champagne-Ardenne  
 Direction du patrimoine, CNMHS  
 Éditions Hachette, 1995

pour l'église primatiale de Nancy. □ Tableau représentant Jésus au milieu des docteurs (localisation provisoire à la cathédrale), attribué au Maître du Jugement de Salomon, disciple de Caravage, proche de Ribera. □ Sur le maître-autel, Christ en Croix attribué tantôt à Dominique Florentin tantôt à François Gentil.

**HÔTEL DE VILLE** (*Plan A1*.) Construit de 1774 à 1778 par Nicolas Durand, architecte de la province de Champagne, auteur de l'hôtel de ville de Châlons-sur-Marne\*. Après l'incendie de 1892, il ne reste de cet ouvrage que la façade. L'édicule au-dessus du fronton est un ajout des années 1860.

**COLLÈGE DES JÉSUITES, ACTUEL LYCÉE DIDEROT** (*N° 17, rue Diderot, plan B2*.) Le collège que les jésuites avaient à Langres depuis le XVII<sup>e</sup> s. brûle en 1746. Il est entièrement reconstruit par le frère René Maugrain, qui meurt à la tâche (1760). Le gros-œuvre de cette reconstruction a été conservé, mais les dispositions intérieures, notamment celles de la chapelle, ont disparu.

**HÔPITAL DE LA CHARITÉ** (*N° 10, rue de la Charité, vue arrière à partir du chemin de ronde de l'enceinte urbaine, plan B1*.) Le vieil hôpital a été incendié en 1770. La cour antérieure entre ses deux ailes obliques et la chapelle de plan centré ont été construites à partir de 1773 par Nicolas Durand, architecte de la province : les frontons sculptés par Antoine Besançon sont datés 1779. L'hôpital a été gravé dans le célèbre *Recueil et parallèles d'édifices en tous genres* de Jean Nicolas Louis Durand, consacré aux plus importants monuments de l'architecture mondiale : cette étonnante citation s'expliquerait si l'auteur du *Recueil* était le frère de l'architecte de l'hôpital.

**HÔTEL VALTIER DE CHOISEUL, DIT DU BREUIL DE SAINT-GERMAIN** (*Plan A1*)

Le logis de cet hôtel, qui a conservé le nom de la famille Du Breuil de Saint-Germain, a dû être érigé entre 1575 et 1586 pour Sébastien Valtier de Choiseul. Les terres ont été constituées par un échange de terrains entre le propriétaire et la ville en 1575. Valtier est mort en 1586. L'hôtel lui-même

n'est pas cité avant 1603. Après l'acquisition par René Simony en 1607, un démembrement réduit l'ancienne propriété Valtier au terrain de l'hôtel actuel et nécessite la construction de nouveaux communs. L'hôtel est alors constitué de deux corps de bâtiment en équerre : le logis, dit « pavillon couvert d'ardoise » en 1603, et une aile basse de service formant écurie et grenier à blé dite « pavillon couvert de tuile », réalisée après le démembrement (1608). La géométrie complexe de la parcelle, l'antériorité du logis par rapport au découpage parcellaire expliquent l'implantation du logis perpendiculairement à la rue. Devant celui-ci se développe un espace à vocation mixte de cour et de jardin clos sur rue par un mur-galerie. L'aile de service occupe le fond de cette cour. Derrière le logis se trouve une cour.

L'hôtel subit d'importantes transformations au XVIII<sup>e</sup> s. : on les attribue à la famille Profillet Du Dardennais, propriétaire de 1748 à 1770. La galerie est remplacée par un mur de clôture dont le portail donne l'inscription « Besançon invenit 1770 » (probablement Antoine Besançon, le sculpteur). L'aile de service, sans changer de volume, reçoit une nouvelle façade, et son rez-de-chaussée surélevé est transformé en appartement ; le demi-étage placé au-dessus n'est éclairé que par l'oculus de l'avant-corps central. Le jardin est surhaussé pour le distinguer de la cour.

La famille Du Breuil de Saint-Germain, propriétaire de 1820 à 1923, possédant également le château du Pailly\*, fait quelques transformations, la plus visible étant le rempli d'authentiques lucarnes du XVI<sup>e</sup> s. En 1923, elle cède l'hôtel à la Société historique et archéologique de Langres, l'actuel propriétaire.

#### *La distribution du logis*

La distribution des étages – deux étages de caves, deux étages d'appartements et un haut comble droit – s'organise autour de l'escalier qui regroupe l'ensemble des circulations verticales (escalier d'accès aux appartements, descente de cave accessible par l'extérieur, escalier d'accès aux caves depuis l'intérieur du logis). L'escalier des appartements, du type rampe-sur-rampe avec mur-noyau, palier et repos, suivant un parti novateur à Langres, est implanté perpendiculairement à la façade sur cour et en occupe la travée centrale ; il n'est pas traversant et ne se combine pas avec un passage au travers de l'édifice, selon la disposition canonique ; il libère entre le repos et la façade arrière un espace créant une continuité dans la distribution, continuité qui aurait été rompue par un escalier traversant. Derrière le logis est une simple cour mitoyenne, dont l'accès a été volontairement dissocié de la circulation principale du logis. De part et d'autre de l'escalier, une pièce a été redivisée dans la profondeur pour constituer les

appartements. La description de l'acte de vente de 1628, la localisation des cheminées adossées au mur de cage (déposées) permettent de préciser la distribution. Les chambres s'éclairent sur la cour-jardin. Les espaces arrière sont occupés par les garde-robes et cabinets. La division entre chambres et garde-robes est assurée par une cloison (aujourd'hui déposée) : constituée d'un pan de bois assemblé sous une poutre (conservée), cette cloison est dans l'alignement du meneau d'une croisée qu'elle partage entre deux pièces. Cette disposition est traditionnellement rapprochée des modèles des *Livres d'architecture* (1559 et 1572) de Jacques Androuet Du Cerceau.

#### *Les façades du logis*

La façade sur cour-jardin est traitée en façade majeure, composée autour de l'accès au logis avec perron et portail sculpté. La façade en retour sur rue constitue la deuxième façade majeure. La façade sur la cour mitoyenne est traitée en façade secondaire à mi-travées. Un soubassement correspondant à un niveau de cave demi-enterrée se retourne sur l'ensemble des façades : il se prolongeait sur le mur de clôture. Il est traité en bossages rustiques pour les assises basses, puis en bossages en table alternativement lisses ou trouées déterminant des compositions diagonales, traitement qui rappelle le répertoire ornemental du château du Pailly\*. Le perron en fer à cheval date du XVIII<sup>e</sup> s. L'analyse des parements de la façade permet de restituer les dispositions du perron du XVI<sup>e</sup> s. : c'était un degré droit, parallèle à la façade, à rampe de fer forgé avec palier d'accès au portail au-dessus de la descente de cave. Ce degré asymétrique établissait une liaison privilégiée entre la clôture-galerie et l'accès au logis. La partie antérieure de la cour entre la clôture et le perron était une cour d'honneur ; la partie postérieure, entre le perron et l'aile de service, une cour de service.

Le portail du logis, dont l'ornementation renvoie aux traités gravés et aux traditions du foyer dijonnais au travers de l'influence de Sambin, a été modifié au XVIII<sup>e</sup> s. : l'arc plein-cintre de la porte a été remplacé par un linteau droit ; les tables décoratives, par des jours qui éclairent l'escalier. Pour améliorer l'éclairage, les croisées ont été reprises : seule la croisée centrale a conservé ses dimensions et ses divisions. La contradiction entre la structure de la charpente de comble et l'implantation des lucarnes montre que celles-ci ont été rapportées, probablement au XIX<sup>e</sup> s. Ce ne sont pas moins d'authentiques lucarnes du XVI<sup>e</sup> s., d'origine inconnue : l'une porte la date 1580, longtemps retenue comme étant celle de la construction du logis. L'absence de lucarnes monumentales est une marque de l'architecture civile langroise aux XVI<sup>e</sup> s. et XVII<sup>e</sup> s.